



# CERTIFICAT QUALIBAT « RGE »



ACCREDITATION  
N°4-0523,  
LISTE DES SITES ET  
PORTÉE DISPONIBLE  
SUR [WWW.COFRAC.FR](http://WWW.COFRAC.FR)

NUMÉRO E-E122150

VALABLE JUSQU'AU 25/11/2023

ÉDITÉ LE 20/10/2022

## SITUATION ADMINISTRATIVE ET JURIDIQUE

Date de création : 01/01/2012

Forme juridique : SARL

Capital : 200 000

Registre du commerce ou répertoire des métiers :  
RC CHAMBERY 539267369

Siret : 539 267 369 00046

Code NACE : 4332A

Numéro caisse de congés payés : 718811 02 02

Assurance Responsabilité Travaux :  
GAN 131268997

Assurance Responsabilité Civile :  
GAN 131268997

Situation fiscale et sociale : A jour au 31/08/2022

Raison sociale : ATELIER MMH

444 ROUTE DE CONTREGON LA PERRIÈRE  
73120 COURCHEVEL

Téléphone : 04 79 22 02 77

Fax :

Portable :

Site Internet : atelier-mmh.fr

E-mail : contact@atelier-mmh.fr

Responsabilité légale :  
HENRY MICHAEL GÉRANT(E) NON ASSOCIÉ(E)

Effectif moyen : 19

Tranche de classification : EFF2C

## QUALIFICATION PROFESSIONNELLE

| Code | Qualification(s) en cours de validité                         | * Date d'attribution |
|------|---------------------------------------------------------------|----------------------|
| 8611 | Efficacité énergétique - "ECO Artisan®" (Couvreur, Menuisier) | 26/11/2019           |

## Catégories de travaux RGE couvertes

| Catégories                                         | Date d'attribution |
|----------------------------------------------------|--------------------|
| o Fenêtres, volets, portes donnant sur l'extérieur | 01/01/2021         |
| o Isolation des murs par l'extérieur               | 25/11/2021         |

\* ou du plus récent renouvellement

LE PRÉSIDENT  
DE QUALIBAT

Gérard SÉNIOR

SIGNATURE  
DU TITULAIRE

AGENCE  
QUALIBAT

AGENCE DE GRENOBLE  
8, RUE ETIENNE FOREST  
B.P. 298  
38009 GRENOBLE CEDEX 01

La (ou les) qualification(s) « RGE » atteste(nt) de la conformité aux exigences applicables à la « Reconnaissance Garant de l'Environnement », suivant le « référentiel pour l'attribution et le suivi d'une qualification professionnelle d'entreprise et la délivrance du certificat », ainsi que les éventuelles exigences complémentaires et/ou particulières associées aux qualifications ci-dessus, en vigueur à la date de la demande.